

PIECES ANNEXES.

1. ARRÊTES PRÉFECTORAUX.

2. JUSTIFICATIF DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE.

3. POUVOIRS DU SIGNATAIRE.

4. PHASAGE DE L'EXPLOITATION ENVISAGÉE AVEC 3 PHASES DE 5 ANS

- PLAN DE SITUATION INITIALE.
- COUPE SCHEMATIQUE DU PROJET D'EXPLOITATION
- PLAN SCHÉMATIQUE DU DEROULEMENT D'UNE PHASE QUINQUENNALE D'EXPLOITATION
- PLANS EN FIN DES PHASE QUINQUENNALE 1, 2, 3
- COUPES EN FIN DES PHASE QUINQUENNALE 1, 2, 3
- COUPE SCHEMATIQUE DU PROJET D'AMENAGEMENT EN FIN D'EXPLOITATION.

5. ARRÊTE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT.

6. AVIS DE L'HYDROGÉOLOGUE AGRÉÉ EN MATIÈRE D'HYGIÈNE PUBLIQUE.

7. DERNIER RAPPORT PREVENCEM.